

Adaptation des entreprises au changement climatique

333 dirigeants témoignent

Baromètre du CJD sur “L’adaptation des entreprises au changement climatique”, 333 réponses.
Réponses recueillies entre le 4 et le 14 septembre 2026.

À retenir

Le baromètre fait apparaître une exposition climatique déjà tangible pour une partie importante des 333 dirigeants répondants, notamment face aux fortes chaleurs de l’été 2026.

Les entreprises réagissent d’abord par des mesures opérationnelles - horaires, pauses, télétravail, rafraîchissement, adaptation ou arrêt temporaire d’activités - tandis que les diagnostics, plans d’adaptation et transformations de modèle restent moins souvent engagés.

Les freins les plus cités sont le temps disponible, le sentiment de ne pas être suffisamment exposé, le coût des investissements et le manque de lisibilité sur les risques, les aides et les évolutions réglementaires.

Les leviers les plus attendus combinent **un diagnostic simple**, une **meilleure connaissance des risques locaux**, du **financement** et un **accompagnement** personnalisé.

Vis-à-vis des pouvoirs publics, **les répondants placent en tête la simplification et la stabilité des dispositifs**, le financement des investissements et l’accès à des experts adaptés aux TPE-PME. Les verbatim ajoutent une demande récurrente de parcours plus directs, du diagnostic à la mise en œuvre, avec des mécanismes simples à mobiliser.

1. Qui a répondu ?

Un échantillon très majoritairement composé de petites entreprises, avec une diversité sectorielle et territoriale.

Taille de l'entreprise	58 % de TPE (moins de 10 salariés) 39 % d'entreprises de 10 à 250 salariés 3 % d'entreprises de 250 à 1 000 salariés
Principaux secteurs	23 % Services aux entreprises et particuliers 11 % Industries 11 % BTP et constructions 9 % Informatique / digital 9 % Activités de conseil 7 % Commerce / hôtellerie / restauration
Implantation	16 % Centre Île-de-France 12 % Hauts-de-France 11 % Bretagne 11 % Pays de la Loire 8 % Rhône-Alpes

2. Les cinq enseignements à retenir

1. L'impact sur l'activité est déjà déclaré par une part importante des répondants.

46% indiquent que leur façon d'exercer est déjà durablement modifiée par le dérèglement climatique. En ajoutant ceux qui anticipent ce changement dans les 2 à 5 ans, la proportion atteint 67 %. 57% déclarent avoir déjà subi au moins un dommage ou une perte d'activité liés à un événement climatique.

2. La chaleur est le signal le plus présent dans les réponses de l'été 2026.

65 % disent avoir été modérément ou fortement affectés par les fortes chaleurs, contre 16 % pour la sécheresse / les restrictions d'eau et 12 % pour les incendies, fumées ou risques d'incendie.

3. Les adaptations sont d'abord opérationnelles.

48 % ont modifié les horaires, 31 % ont installé ou renforcé des systèmes de rafraîchissement / climatisation, 27 % ont adapté certaines activités, 25 % ont ajouté des pauses ou réduit le temps d'exposition, et 19 % ont accru le télétravail.

4. Les démarches structurées restent moins fréquentes que les ajustements immédiats.

13% ont un diagnostic de vulnérabilité réalisé ou en cours, 12 % un plan d'adaptation réalisé ou en cours et 31% des mesures concrètes réalisées ou en cours.

5. L'attente vis-à-vis des pouvoirs publics porte autant sur la simplicité que sur le financement.

39 % citent la simplification et la stabilisation des dispositifs d'aides et des règlements ; 38 % le financement des investissements ; 35 % la mise à disposition d'experts adaptés aux TPE-PME ; 34 % une meilleure connaissance des aides existantes.

3. Les freins : le temps, la perception du risque et le coût

À la question sur les freins à une démarche d'adaptation structurée, les réponses se concentrent sur des contraintes de disponibilité, de visibilité et de moyens.

33 %	Manque de temps / autres priorités plus urgentes
29 %	Entreprise jugée pas suffisamment exposée pour agir
21 %	Coût des études ou investissements jugé trop élevé
17 %	Méconnaissance des financements ou aides disponibles
17 %	Manque d'informations sur les risques propres à l'entreprise
16 %	Manque de visibilité sur les évolutions climatiques ou réglementaires
13 %	Ne sait pas par où commencer

4. Les leviers qui pourraient accélérer l'adaptation

37 %	Un diagnostic de vulnérabilité simple et accessible
34 %	Des aides financières pour réaliser les investissements nécessaires
31 %	Une meilleure connaissance des risques climatiques propres à l'entreprise ou au territoire
21 %	Une demande des clients ou donneurs d'ordre
20 %	Un accompagnement personnalisé
20 %	Des dispositifs publics plus simples et plus lisibles
17 %	Être directement confronté à un événement climatique

Lecture : chaque répondant pouvait sélectionner jusqu'à trois leviers.

5. Ce que les dirigeants demandent aux pouvoirs publics

Les réponses fermées dessinent une demande très concrète : rendre l'action plus lisible, plus accessible et plus directement mobilisable par les petites entreprises.

39 %	Simplifier et stabiliser les dispositifs d'aides et les règlements
38 %	Financer davantage les investissements d'adaptation
35 %	Mettre à disposition des experts / accompagnements adaptés aux TPE-PME
34 %	Mieux faire connaître les dispositifs de diagnostics et d'aides existants
32 %	Fournir des informations précises sur les risques climatiques à l'échelle locale
29 %	Prioriser les achats et commandes publiques vers les entreprises adaptées
26 %	Accompagner davantage l'adaptation des conditions de travail aux fortes chaleurs
10 %	Faciliter le dialogue entre entreprises et assureurs sur les nouveaux risques climatiques

Les propositions concrètes qui reviennent dans les verbatims des dirigeant·es

Les deux questions ouvertes prolongent ces résultats. Plusieurs contributions convergent vers un parcours unique allant du diagnostic à l'action, avec un financement immédiatement mobilisable.

Les dirigeant·es proposent notamment :

- **Un guichet unique ou un « Pass Adaptation Climat »** : diagnostic rapide, plan d'action priorisé, orientation vers l'expertise et accès direct au financement.
- **Une aide simple à l'investissement** : « chèque adaptation », subvention lisible, prêt à taux zéro ou prêt de transition garanti par l'État.
- **Un crédit d'impôt dédié** : certaines contributions proposent un mécanisme automatique sur les dépenses d'adaptation, avec justificatifs et contrôle a posteriori.
- **Des diagnostics gratuits ou très accessibles** : sectorisés et localisés, pour identifier chaleur, eau, inondation, énergie, continuité d'activité, fournisseurs ou infrastructures numériques.
- **Un cadre public stable** : visibilité pluriannuelle, règles plus simples, aides moins changeantes et meilleure articulation entre réglementation et réalité opérationnelle.
- **Des adaptations ciblées des conditions de travail et des bâtiments** : horaires flexibles en période de forte chaleur, isolation et confort d'été, ventilation / rafraîchissement, récupération d'eau.
- **Des mécanismes de marché ou de commande publique** : préférence pour les entreprises adaptées, bonus-malus ou fiscalité incitative selon les contributions.

6. Une adaptation encore inégalement structurée

Le dérèglement climatique est déclaré comme un enjeu stratégique, à un horizon ou un autre, par 72 % des répondants. 32 % le jugent prioritaire dès aujourd'hui pour la performance et la pérennité de leur entreprise.

Démarche	Réalisé	En cours	Envisagé	Non
Diagnostic de vulnérabilité	7 % réalisé	7 % en cours	11 % envisagé	62 % non
Plan d'adaptation	4 % réalisé	8 % en cours	17 % envisagé	61 % non
Mesures concrètes	11 % réalisé	20 % en cours	25 % envisagé	39 % non
Transformation du modèle économique	4 % réalisé	11 % en cours	24 % envisagé	55 % non

Sur la perception de la préparation future : 36 % répondent que leur entreprise n'est plutôt pas ou pas du tout suffisamment adaptée ; 28 % répondent qu'elle l'est plutôt ou tout à fait ; 23 % indiquent n'avoir mis en place aucune mesure et 13 % ne savent pas se prononcer.

Un focus sectoriel à lire avec les effectifs

Les écarts ci-dessous décrivent uniquement les répondants de chaque secteur. Ils ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble des entreprises françaises, en particulier pour l'agriculture (19 réponses).

Secteur	Nombre de répondants	Activité déjà durablement modifiée	Fortes chaleurs : modérément / fortement affecté	Mesures concrètes : réalisé / en cours
Agriculture, viticulture, ETA...	19	89 %	100 %	79 %
Industries	37	43 %	84 %	43 %
BTP et constructions	36	44 %	72 %	31 %
Services aux entreprises et particuliers	78	42 %	60 %	28 %

Méthodologie d'analyse et de traitement des données

- Base analysée : 333 réponses.
- Les résultats présentés sont des résultats descriptifs du baromètre et ne constituent pas une estimation représentative de l'ensemble des entreprises françaises.
- Les questions à choix multiples autorisent plusieurs réponses. Leurs pourcentages ne s'additionnent donc pas nécessairement à 100 %.
- Les verbatim ont été utilisés pour faire ressortir les propositions concrètes. Une idée isolée est présentée comme contribution individuelle et non comme opinion d'un secteur ou de l'ensemble des répondants.
- L'analyse a privilégié les informations les plus utiles et ne reprend pas l'intégralité des questions du questionnaire.
- L'analyse du questionnaire a été réalisée avec l'aide de l'intelligence artificielle. Les données transmises ont été préalablement anonymisées. Aucune donnée personnelles n'a été divulguée.